

Nos espoirs se sont réalisés, car les Allemands désiraient vivement s'entretenir avec nous d'un grand nombre d'articles. Il va sans dire que l'Allemagne manque de dollars en ce moment; nos entretiens portaient donc sur l'avenir plutôt que sur le présent. Dans le domaine agricole, les concessions que nous avons obtenues de l'Allemagne portaient sur des produits comme le bacon, le lait transformé, y compris le fromage, le miel, les peaux à saucisses, les pois, les pommes nature et séchées, les poires, la farine blanche, la graine de lin, la moutarde, la graine de trèfle rouge, diverses sortes de graines de semence, le suif, l'huile de graine de lin, la saucisse en conserve et d'autres espèces de conserves de viande, le jus de tomate, le son, les tourteaux. Parmi les produits de la pêche visés, je signale le saumon, les anguilles, les oeufs de poisson, le hareng, le homard en conserve, les engrais de poisson, les résidus dits "stickwater" (un sous-produit de l'industrie de la pêche), l'essence de perle, qui est un autre sous-produit.

En outre, monsieur le président, il y avait une liste de concessions diverses portant sur les produits manufacturés, y compris le bois et les autres produits de l'industrie forestière.

Si la chose intéresse le Comité, je pourrais facilement lui fournir une liste des concessions reçues de l'Allemagne, afin de vous indiquer ce que nous avons reçu là-bas.

Le PRÉSIDENT : Aimeriez-vous obtenir une telle liste ?

M. ADAMSON : Je ne tiens pas à obtenir des renseignements trop détaillés, mais la chose m'intéresse.

Le PRÉSIDENT : Y a-t-il d'autres questions d'ordre général ?

M. THATCHER : M. Isbister a dit qu'en raison de la pénurie actuelle de dollars en Allemagne ces concessions seront peut-être plus utiles pour l'avenir. Je me demande de quelle protection le Canada jouit pour l'avenir en ce qui concerne les concessions obtenues de ces pays. Il se peut que plus tard ils décident d'établir des contingents et des règlements visant les échanges commerciaux qui annuleraient ces concessions. Ce danger existe-t-il ? L'accord renferme-t-il un échappatoire ?

M. ISBISTER : L'accord a trait aux droits douaniers. Il n'y a aucun danger qu'on retire les concessions douanières en raison de difficultés monétaires. D'autre part, les pays aux prises avec de telles difficultés pourraient juger nécessaire d'imposer des restrictions aux importations ou à l'égard de la valeur en dollars de ces importations. Si cela se produisait, nous ne pourrions pas plus l'éviter que par le passé.

En ces derniers temps, nous avons constaté que la plupart des pays européens disposaient de plus de dollars pour l'achat de marchandises que peu de temps après la guerre; ils sont de plus en plus intéressés à savoir quels produits nous pouvons leur exporter.

M. THATCHER : Pour ce qui est de l'Allemagne, la pénurie de dollars l'empêchera de bénéficier immédiatement des concessions qu'elle nous a accordées ?

M. ISBISTER : C'est exact. L'économie allemande ne s'est pas encore stabilisée depuis la guerre. Le territoire allemand est beaucoup moins étendu qu'avant la guerre. Le pays a été constamment aux prises avec l'inflation et les difficultés de production. Sa situation à l'égard du commerce extérieur est des plus difficiles.

A Torquay, nous avons été heureux d'accueillir de nouveau l'Allemagne au sein de l'organisation mondiale du commerce et des droits douaniers. Comme les autres pays, nous espérons que ce serait le premier pas qui per-